

LISTE DES PIECES POUR UN DIVORCE

- Copie du livret de famille de la première page jusqu'à la page suivant le dernier enfant (page vierge permettant de vérifier le nombre d'enfants nés du mariage)
- **Copie intégrale** de l'acte de naissance de chaque époux datant de moins de trois mois
- Copie intégrale de l'acte de mariage datant de moins de trois mois à réclamer auprès de la mairie du lieu de mariage,
- Copie du contrat de mariage, s'il en existe un
- Copie de la carte d'identité du client
- Adresse complète de l'adversaire,
- Copie carte vitale

PIECES RELATIVES AUX RESSOURCES ET CHARGES DES EPOUX

- 3 derniers avis d'imposition
- 3 derniers bulletins de salaire ou relevés de situation ASSEDICS
- Justificatifs concernant la perception de prestations sociales (caf...)
- liste des frais (loyer, charges de copropriété, impôts, électricité, eau, téléphone, internet, mobile, assurances, essence, courses, loisirs...)

PIECES RELATIVES AU LOGEMENT DES EPOUX

- Copie des titres de propriété des biens immobiliers et de l'estimation éventuelle du bien immobilier (par notaire ou agent immobilier) le cas échéant
- le cas échéant justificatifs des crédits (immobilier, mobiliers, à la consommation...) en cours avec tableaux d'amortissement
- Ou copie du bail d'habitation

PIECES PATRIMONIALES

- Liste de l'intégralité des comptes bancaires ouverts aux noms des époux
- Liste et Justificatifs concernant les assurances vie

Cécile NONFOUX
40 rue Président Edouard Herriot
69001 Lyon
Téléphone : 04.78.28.86.66 – Fax : 04.78.27.92.55
Palais : N° 868
c.nonfoux@lyonavocat.fr

LISTE DES PIECES POUR UN DIVORCE

- Justificatifs concernant les montants pouvant être dus au titre des participations en entreprise ou stock-option
- Déclaration sur l'honneur à remplir
- Relevé de carrière dans la mesure du possible

PIECES INDISPENSABLES EN PRESENCE D'ENFANTS

- Copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des enfants datant de moins de trois mois, adresse, profession ou situation
- Certificats de scolarité pour les enfants (mineurs et majeurs)
- Frais d'entretien des enfants (frais de garde, scolarité, cantine, vêtements, loisirs, frais de santé...)